

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Canton de Guillestre
Commune de CEILLAC

2026-64

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt avril deux-mille-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ceillac, dûment convoqué le dix avril deux-mille-vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Emile CHABRAND, Maire.

Présents : Emile CHABRAND, Didier BERTRAND, Béatrice LUCHE, Bernard VALLERIAN, Valérie PERRON, Yannick FOURNIER, Denis RICHARD, Amélie FOURNIER, Mathilde GAUTHIER, Romain MARROU.

Absent excusé : Séverine EYMARD (pouvoir à Mathilde GAUTHIER)

Absent :

Secrétaire de séance : Yannick FOURNIER

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10

Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENUS : 0

Objet : Désignation du correspondant Défense

Dans le cadre de la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Chaque commune doit désigner un correspondant Défense.

Le Maire propose que soit désigné Madame Béatrice LUCHE comme correspondant Défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner Madame Béatrice LUCHE comme correspondant Défense.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Émile CHABRAND

